

Saint-Grégoire Portail Famille 2020-2021

Fiche de renseignement nouvelle famille

Quels sont les services concernés ?

- Le périscolaire au groupe scolaire Paul Emile Victor (Garderie matin, repas scolaire, garderie su soir, étude surveillée) ;
- La restauration municipale,
- Les structures Petite Enfance,
- Les accueils de loisirs (Les mercredis et pendant les vacances scolaires),
- L'école multisport et le sport Adulte
- L'Ecole Notre Dame (restauration)

Un seul dossier d'inscription par famille est à remplir lors de votre première inscription.

Certaines informations seront à compléter sur votre espace via le Portail Famille, une fois que votre code abonné vous sera communiqué.

Sans ce dossier, votre enfant ne sera pas accepté dans les structures.



Attention, ce document **ne vaut pas réservation des activités** et services dans les différentes structures. Pour connaître les **modalités de réservation rendez-vous sur le site de la ville (saint-gregoire.fr - rubrique mon quotidien)**

Les usagers des services

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Enfant 5	Adulte (pour le Sports Loisirs)
Nom						
Prénom						
Sexe	F M	F M	F M	F M	F M	F M
Date de naissance						
Etablissement et niveau ACTUEL 2019-2020						
Etablissement et niveau PRO-CHAINE RENTREE 2020-2021						

Structures et/ou services auxquels vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants

Structure Petite enfance (multi-accueils, jardin d'enfants)						
Accueil de Loisirs						
Maison des Jeunes (Pass'âge - 10-17 ans)						
Paul-Emile Victor (service périscolaire et restauration municipale)						
Sport pour tous, éveil corporel multisports, sport loisirs adultes						

Le(s) représentant(s) légal (aux)

1/ RESPONSABLE 1

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Qualité (père/mère/tuteur...) :

Tél. fixe :

Tél. Bureau :

Tél. portable :

Courriel :

Date et lieu de naissance :/...../.....

à

2/ RESPONSABLE 2

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Qualité (père/mère/tuteur...) :

Tél. fixe :

Tél. Bureau :

Tél. portable :

Courriel :

Date et lieu de naissance :/...../.....

à

La situation familiale

Mariés

Séparés

Divorcés

Vie Maritale

Pacsés

Veuf (ve)

Célibataire

Nombre d'enfants dans le foyer : Nombre d'enfants total à charge :

En cas de séparation ou de divorce

Quel parent exerce l'autorité parentale ?

Quel mode de garde : garde partagée garde exclusive garde alternée

Quel parents à la garde de l'enfant ? Père Mère Autre

Fournir le jugement actualisé précisant la ou les personnes disposant de l'autorité parentale et du mode de garde. Ainsi qu'un planning journalier du mode de garde

Responsabilité facture

Responsable 1

Responsable 2

Responsable 1 et 2

Autre responsable (nom, prénom, adresse et coordonnées téléphoniques de la personne)

.....

J'autorise/ je n'autorise pas le prélèvement automatique par le service Finances de la Mairie
(Fournir obligatoirement un RIB si demande de prélèvement automatique sous enveloppe à l'accueil de la
mairie - Pas de renseignement direct sur le portail famille)

Calcul des tarifs des activités selon vos ressources de 2018

pour l'année scolaire du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021



La C.A.F. d'Ille et Vilaine met à disposition de la Ville de Saint Grégoire un service internet à caractère professionnel (CAFPRO) lui permettant de consulter directement votre quotient familial nécessaire au calcul des tarifs dégressifs pour les activités municipales.

Régime : CAF35 MSA Autre N° allocataire :
(Auquel sont rattachés les enfants)

Je suis allocataire CAF35, j'autorise le service Education à consulter mon dossier sur le site de la CAF, afin d'obtenir les données nécessaires au calcul de la facturation.

Je suis allocataire MSA ou Autre, je fournis une attestation permettant le calcul du quotient familial*

Mon dossier Caf ou Msa n'est pas à jour, ou bien, je ne suis allocataire d'aucune caisse, **je fournis mon avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 (recto-verso) pour l'année scolaire 2020-2021 ainsi que les attestations de prestations familiales.***

Je ne souhaite pas communiquer mes revenus. (La facturation sera au tarif T5- T6 pour les non Grégoriens)

**Les documents sont à fournir principalement sur le portail famille (format PDF uniquement - pas de photo) ou par courrier si impossible à scanner.*

Appels d'Urgence et autorisations à venir chercher l'enfant (y compris les représentants légaux)

Nom/ Prénom	Lien de famille	Téléphone fixe	Portable	Appel en cas d'urgence	Autorisé à récupérer l'enfant

Ces personnes devront impérativement se munir d'une pièce d'identité à chaque fois.

Il faut **avoir minimum 12 ans** pour être autorisé à venir chercher un enfant dans les structures Enfance/ Jeunesse.

Il faut être majeur pour venir chercher un enfant dans les structures Petite Enfance.

Engagements du ou des responsables légaux :

Certifie exacts les renseignements portés sur ce dossier d'inscription et m'engage à signaler tout changement (situation familiale, coordonnées, situation financière / attention le signalement n'as pas d'effet rétroactif sur la facturation).

Certifie avoir pris connaissance du règlement financier et du règlement des structures (disponible sur le site de la ville et en mairie). Je m'engage à respecter l'ensemble des règlements dans leurs intégralités et à remplir les données nécessaires sur le Portail famille

Fait à, le

NOM, Prénom (précédée de la mention «lu et approuvé») :

.....

**Signature(s) obligatoire(s)
du représentant(s) légal (aux)**

